

# Y aura-t-il un pilote dans les séries ?

France Télévisions souhaite instaurer la règle d'un épisode test avant de confirmer un projet de fiction

**F**aut-il réaliser des pilotes pour les séries ? La question est revenue à l'ordre du jour depuis que Delphine Ernotte, la nouvelle présidente de France Télévisions, a confirmé, lundi 31 août, lors d'un déjeuner organisé par l'Association des journalistes médias, qu'elle souhaitait mettre en place sur le service public de nouvelles règles pour la commande des séries. En clair : commander des pilotes (premiers épisodes tests) dont la durée pourrait atteindre cinquante-deux minutes, soit la durée d'un épisode, comme cela se pratique depuis de nombreuses années aux États-Unis par les grands networks.

Un engagement qu'elle avait pris en tant que candidate à la présidence du service public lors de son audition devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel. « *Ce système ne s'appliquerait que pour quelques projets et dans les limites des finances de France Télévisions* », prévient-on dans l'entourage de Delphine Ernotte. Comme en écho à ces propos, Alexandre Michelin, président du jury de sélection du Festival de la fiction TV qui aura lieu à La Rochelle du 9 au 13 septembre, constatait dans une tribune publiée par *Le Monde* le 1<sup>er</sup> septembre « *qu'au moment où la fiction mondiale – américaine, danoise, anglaise, israélienne ou turque – vit un âge d'or (...), reconnaissons que notre audiovisuel demeure dans une incapacité structurelle à rebondir. Que les donneurs d'ordres prennent avec les artistes et les créateurs le risque économique et financier du renouvellement* ».

Si la mesure annoncée par M<sup>me</sup> Ernotte était instaurée sur les chaînes de service public, ce serait une petite révolution dans les rapports souvent compliqués qui se sont développés au fil des ans entre producteurs et diffuseurs. Il est vrai qu'en France, une certaine frilosité s'est installée dans les chaînes du service public. Au-delà de la rigueur budgétaire, les responsables des unités de fictions s'appuient essentiellement sur les pitches présentés par les auteurs et les producteurs pour décider la mise en production d'une série. Un dialogue qui vire souvent à de très longues négociations, sans pour autant aboutir à une certitude de pouvoir développer un projet.

Or, avec le système du pilote de longue durée, les chaînes pourraient rapidement vérifier, avant tout engagement financier, la via-

bilité (ou pas) d'un projet. Ce serait en tout cas le meilleur moyen pour voir si l'intrigue peut tenir la route sur plusieurs épisodes et cela permettrait aux responsables de fictions de se donner une idée concrète du casting, des décors, de la mise en scène ou de la musique... « *Voilà des années que l'on parle de modifier ces méthodes et c'est un signe très encourageant que la nouvelle présidente de France Télévisions s'empare du sujet* », s'exclame Emmanuel Daucé, codirecteur du département création de séries télé à la Fémis et coproducteur de nombreuses séries dont « *Un village français* ». « *Cette mesure permettrait à tous les auteurs et producteurs de sortir de cette pyramide de la peur et, surtout, de stopper cette machine infernale de négociations sans fin qui tue le désir d'écriture et de création. Les responsables des unités de fictions ne peuvent plus se contenter de s'appuyer sur quelques lignes écrites sur du papier. Le texte est une démarche intellectuelle alors que l'image fabrique de l'émotion* », poursuit-il.

## Scepticisme

Un enthousiasme partagé par de nombreux auteurs qui, pour la plupart, attendent souvent plusieurs années avant de se lancer dans l'écriture. « *Même si personne ne peut prévoir le succès, le principe d'un pilote pour un créateur est fondamental. Il permet de vérifier le choix d'une intrigue et de visualiser si l'idée sur le papier peut devenir une œuvre*, souligne la scénariste Anne Rambach, qui a participé à l'écriture de nombreuses séries dont « *Candice Renoir* », « *Plus belle la vie* » ou « *Engrenages* ». *Le changement d'équipe à France Télévisions est sûrement une bonne occasion de mettre cette idée en pratique. D'autant plus que la courbe des audiences des fictions françaises est en forte hausse face aux séries américaines. Sur France 2, elles ont rencontré leur public.* » Même écho de la part de Guilhem Cottet, délégué général de la Guilde des scénaristes, qui se « *réjouit* » de cette proposition. « *Tout ce qui peut favoriser une prise de décision plus rapide est le bienvenu, plaide-t-il. Il y a toutefois un modèle économique à trouver autour du pilote, qui passe, en premier lieu, par la mise en place de véritables ateliers d'écriture qui font défaut sur les séries.* »

Du côté des autres chaînes de télévision, on reste plutôt sceptique face à l'initiative de la présidente de France Télévisions. « *C'est une question importante mais, à la différence des États-Unis, où les chaînes ont d'énormes capacités financières en matière de production, ce marché n'existe pas en France*, souligne Fabrice de la Patellière, directeur de la fiction sur Canal+. *L'investissement financier dans un pilote sous la forme d'un épisode est économiquement impossible pour Canal, où l'on produit essentiellement des séries feuilletonnantes avec des épisodes qui avoisinent le million d'euros.* »

## Réactivité

Du côté d'Arte, qui coproduit plusieurs séries réalisées par des auteurs, on se refuse à bouleverser le modèle économique. « *Nous ne pratiquons pas la commande de pilotes et nous n'envisageons pas de le faire* », indique Olivier Wotling, directeur de l'unité fiction de la chaîne franco-allemande, en soulignant que la diversité et la structure du tissu de producteurs en France ne permettent pas, pour le moment, une grande réactivité dans la mise en production rapide de séries.

En attendant que le projet de M<sup>me</sup> Ernotte voie le jour, France 2 et France 3 ne comptent pas relâcher leurs efforts sur le renouveau qu'elles ont su apporter à leurs séries qui connaissent des audiences particulièrement positives. « *Avec une moyenne de 4 millions de téléspectateurs pour les fictions lancées en première partie de soirée, l'année a été exceptionnelle* », s'est réjoui, mercredi 2 septembre, Thierry Sorel, directeur de l'unité de programmes fiction de France 2, lors de la présentation de la grille de rentrée. Il a d'ores et déjà annoncé la reconduction de nombreuses séries (« *Les Petits Meurtres d'Agatha Christie* », « *Deux flics sur les docks* », « *Cherif* », « *Candice Renoir* », « *Nina* », « *Accusé*...») et l'arrivée de nouvelles productions qui devraient marquer la saison qui s'ouvre. Notamment, la série réalisée par Cédric Klapisch, « *Dix pour cent* », qui s'inspire de la vie de Dominique Besnehard, le célèbre agent de comédiens, et « *Malterra* », adaptation française de « *Broadchurch* », dont les saisons 1 et 2 ont rencontré un très beau succès sur France 2. ■

DANIEL PSENNY

**« Le principe d'un pilote pour un créateur est fondamental. Il permet de visualiser si l'idée sur le papier peut devenir une œuvre »**

ANNE RAMBACH  
scénariste

# Un dispositif propre à attirer les bons auteurs

## ENTRETIEN

**P**résident du groupe Tetra Media Studio, Jean-François Boyer produit, entre autres, la série « Un village français », dont la sixième saison sera diffusée cet automne sur France 3, et « Les Hommes de l'ombre », sur France 2.

### Que pensez-vous de la possibilité de coproduire avec un diffuseur des pilotes de séries ?

Ce serait une divine surprise ! Si Delphine Ernotte [*présidente de France Télévisions*] tient cette promesse, elle fera entrer la production française dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Les avantages en seraient multiples, tant sur le plan de la rentabilité que sur celui du temps de développement de la série, qui prend souvent deux à trois ans avant d'être réalisée.

Aujourd'hui, France Télévisions met 5 millions d'euros sur la table pour voir au bout de plusieurs années la première image d'une série. Avec ce nouveau dispositif, il suffirait d'environ 700 000 euros pour que le diffuseur voie ce qu'il aura à l'écran avant de se prononcer. Le producteur pourrait aussi partici-

per au cofinancement de ce pilote.

C'est la politique que mènent avec succès les chaînes américaines depuis soixante ans ! En France, TF1 a déjà amorcé le mouvement en commandant deux épisodes de 52 minutes qui, s'ils sont concluants en audience, permettront à la chaîne de commander d'autres épisodes.

### Ce dispositif ne risque-t-il pas de se heurter à une équation économique difficile à tenir pour un diffuseur, et particulièrement France Télévisions ?

Il ne s'agit pas de financer toutes les propositions des producteurs. Ce dispositif de « recherche-développement » pourrait concerner une partie des 250 millions d'euros que le groupe public consacre chaque année à la fiction. Mais l'investissement dans un pilote développé ferait gagner du temps – et donc de l'argent – à France Télévisions. Il investirait d'emblée dans des séries de qualité qui s'exporteraient mieux à l'étranger et donc lui rapporteraient plus d'argent.

Surtout, ce dispositif attirera les meilleurs auteurs : ils auront la garantie que leur projet devienne un film à court

terme. France Télévisions deviendrait « la maison des auteurs ». Enfin, cela permettrait à France Télévisions de sortir de la dictature de l'Audimat, qui freine tout le système de production.

### Mais, pour des raisons économiques, toutes les chaînes et de nombreux producteurs ne sont pas d'accord pour mettre en place ce système...

Comme toutes les idées fortes, cette disposition sera contestée à la fois par certains diffuseurs mais aussi par quelques producteurs qui occupent depuis des années des positions bien établies et ne veulent surtout rien changer...

Je suis persuadé que ce système pourrait bénéficier à tout le monde, scénaristes d'abord, réalisateurs associés au projet dès le départ, producteurs ambitieux, diffuseurs qui minimiseraient leur prise de risque avec ces prototypes, comme dans toutes les industries, et surtout les spectateurs qui découvriraient plus vite des séries de qualité. Cela permettrait aux séries françaises de s'imposer davantage encore à travers le monde. En cinq ans, le paysage pourrait être totalement métamorphosé. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR D. P